

MARC LE BAILLY

PROPOS SUR LA TRANSMISSION : DU CONTEXTE ET DE L'HETEROLOGIE

Je dois maintenant vous parler des notions de contexte et d'hétérologie.

Notez que j'emploie, à dessein, le terme de "notion". En effet la question est de savoir s'il est possible de les élaborer en concepts. Et si tel était le cas, s'ils peuvent constituer les fondements de la psychanalyse en extension. C'est-à-dire de fixer une modalité de relations entre les psychanalystes, qui constitue le cadre d'un collectif, support de la transmission de la psychanalyse. Il ne s'agit de rien moins que de ménager, dans la réalité sociale, les conditions d'invention, toujours recommencée, de la psychanalyse. C'est pourquoi, pour ce qui me concerne, il me semble urgent de tenter l'entreprise. En effet, si ces notions de "contexte" et "d'hétérologie" accédaient au statut de concept (et à mon sens cela est possible), alors nous pourrions, après une dizaine d'années de tâtonnement, envisager autrement l'avenir de la psychanalyse. En tout état de cause cette perspective me paraît suffisamment enthousiasmante pour se mettre à penser.

Reste qu'on peut s'interroger sur la nécessité d'articuler cette notion "d'hétérologie" à celle de "contexte". Dans le passé, quand j'employais le terme de "contexte", je me référais à l'ensemble des énoncés à partir desquels une énonciation (vocal ou assertion) tient sens. Ce qui est liminaire et ne dépasse pas le cadre d'un agencement discursif (constitution d'un discours). Liminaire et d'une insigne faiblesse. Qu'une énonciation fasse sens par rapport à un système d'énoncés ne suffit pas à donner à cette dernière la valeur d'élaboration théorique. Qu'une énonciation ait du sens, est la moindre des choses et signifie seulement la correction sémantique de sa formulation. Mais cela n'autorise pas pour autant d'en inférer que l'on est dans la théorisation. L'agencement discursif rationnel, dont usent et abusent les psychanalystes, peut se révéler antinomique à la construction théorique.

Force est d'admettre que ces prétendues trouvailles, "contexte" et "hétérologie", si elles ne sont non pas encore des concepts, leur définition (donc leur valeur) correspond tout juste à une ébauche de formalisation. De fait il s'agit "d'idées", manière d'intuitions verbalisées, dont on escompte une efficacité opératoire mais dont la validité théorique n'est pas avérée puisque ni leur définition ni leur connexion avec les concepts psychanalytiques ne sont formalisées. C'est toujours étonnant de revenir sur les étapes d'émergence d'un concept. Il y a d'abord l'irruption d'une image verbale qui véhicule une idée, vague, souvent analogique. Puis cette vague idée prend, ensuite, valeur de métaphore et de ce fait acquiert une certaine autonomie qui révèle, dans la structure de la théorie, une place vide dans son organisation logique, qu'on avait jusqu'alors ignorée, au prix, le plus souvent, d'acrobaties intellectuelles

aussi fascinantes que trompeuses. Ce qui indique que la légitimité de la métaphore, dans le processus de création théorique, ne réside pas dans "l'idée" qu'elle suggère mais dans le pointage qu'elle oblige d'une faille épistémologique dans le système conceptuel auquel elle s'impose. Je ne raviverai pas aujourd'hui le débat sur la fonction de la métaphore. D'abord, parce que je considère que sur ce point je n'ai guère avancé depuis le travail que j'avais produit à Barcelone sous le titre "Désir et pensée : Métaphore ?". Ensuite, parce que ce n'est pas, ici, le lieu. Bien évidemment ces quelques réflexions valent tout aussi bien pour la notion "d'hétérologie" que de "contexte".

Pour en venir plus précisément à la notion de contexte, je me contenterai de rappeler que je l'utilise à partir de la définition qu'en donne Greimas.

Vous savez sans doute ... Je note en passant que cette expression est à la fois universitaire, méprisante et agressive. Quand on l'emploie, on escompte que personne ne sait de quoi il s'agit. Je ne relève pas cela pour l'anecdote, mais justement parce que ce type de conduite, apparemment anodine, est une véritable dénégation de la nécessité d'un contexte commun. D'un contexte nécessaire entre des personnes constituant un collectif. Je reprends : Greimas, dans son dictionnaire sémiologique, différencie deux types de contexte. Le contexte explicite et le contexte situationnel. L'explicite correspond à l'agencement textuel immédiat tel qu'il est proposé par un locuteur, sans tenir compte dans la compréhension d'aucune influence extra-textuelle simultanée ou antérieure. Le contexte explicite se résout à l'expression que le texte produit comme tel. Le situationnel correspond à l'ensemble des énoncés connexes en liaison directe ou indirecte avec le nouvel énoncé produit. On pourrait dire que le contexte situationnel est l'infrastructure sur laquelle se génère la formalisation de l'énonciation textuelle.

Celle manière de raconter le contexte est sommaire puisque la sémiologie n'est pas notre objet. Notre propos est de savoir si le terme de "contexte" peut être nécessaire à la définition du collectif dont on souhaite qu'il se différencie de celle que Freud a donné du groupe (ou la horde). La question est de savoir s'il est utile d'extrader ce concept linguistique pour l'incorporer à notre corpus. De fait cette tentative de détournement date du moment où m'est apparue la limite du recours à la dichotomie "langue/versus/parole" à partir de quoi j'avais tenté l'articulation du subjectif et du collectif. En effet, j'avais pensé que ce paradigme permettait de spécifier la fonction du collectif au regard de la production subjective. La caractéristique du collectif (par rapport aux relations de groupe) était de pouvoir accueillir et métaboliser toute invention singulière sans déclencher pour autant "*aucun effet de groupe*". Il me semblait qu'il suffisait de constituer, entre des personnes appelées à inventer, une langue commune, quasi vernaculaire, dont les particularités syntaxiques et lexicales repérables auraient garanti la cohésion sociale si tant est que l'expression de chaque singularité (pour ce qui nous concerne : l'invention de la théorie de l'acte) respecte ces particularités. Or il est bien clair que même le remaniement de ladite langue commune, par l'intrusion d'inventions singulières, n'est pas suffisant pour écarter le risque de sectarisation.

L'introduction, substitutive, de la double compétence du "contexte" avait pour but de tenter de résoudre cette difficulté. Ainsi le contexte situationnel se référerait au collectif dans la mesure où sa constitution ne se réduirait pas à celle d'une langue

commune. Il constituerait un cadre qui permettrait la juxtaposition inaltérable d'élaborations autonomes à partir de concepts fondamentaux communs et de règles agréées de constitution d'un corpus théorique. Dans cette perspective le contexte situationnel est défini d'une part par des règles de constitution des théories singulières et d'autre part par l'accord sur des concepts fondamentaux. Le contexte explicite doit être référé à chaque invention singulière pour peu que leur élaboration corresponde aux exigences structurales du contexte situationnel à partir duquel elles se développent. Il n'y a donc pas de discours collectif. Mais le collectif est garant du contexte situationnel qui dialectise les contextes explicites subjectifs. Ce qui implique que quiconque interroge une élaboration singulière ne doit et ne peut le faire qu'en référence aux concepts fondamentaux et aux règles de formalisation utilisés. En conséquence, la pratique habituelle de l'accord et du désaccord sur le contenu ne peut être qu'exclue de la pratique collective. A fortiori la pratique disconsensuelle prônée par certains, serait illégitime. Pour me faire comprendre, je pourrais prendre, analogiquement, l'exemple de la lecture talmudique où les règles d'interprétation se fondent sur la découverte d'agencement (inouïs) des symboles qui fixent les écritures. Ainsi, chaque rabbi, qui propose une interprétation nouvelle d'un fragment du livre, cite, méthodologiquement, l'ensemble des lectures singulières, que les rabbis qui l'ont précédé, ont produit avant lui sans que son interprétation propre en soit affectée. Il ne s'agit donc pas de surpasser, de synthétiser, de dialectiser des significations antérieures, mais d'attester qu'elles existent valablement (puisqu'elles ont été données dans les règles) sans se falsifier les unes les autres. Dans ce cas, le contexte situationnel est l'ensemble des interprétations passées, présentes et à venir qui constituera la culture sur laquelle l'interprétation toujours recommencée, mais jamais épuisée, ne cessera de se foment. Aujourd'hui, je ne peux guère aller plus loin. Je m'arrête en précisant mon intuition : avec cette notion de "contexte", il me semble que l'on prend le problème du collectif par le mauvais bout. Le "contexte" ne peut être que le moyen d'actualisation de "l'hétérologie". A ce titre il ne peut être qu'un concept secondaire par rapport à celui, fondamental, "d'hétérologie". La pratique contextuelle dans un prétendu collectif n'est soutenable qu'à ce prix.

Donc, et très succinctement, je vais tenter d'y aller de mon petit couplet sur une préformalisation de ce que pourrait être "l'hétérologie". Car "l'hétérologie" comme concept pourrait s'avérer prometteuse pour fonder le cadre d'une pratique collective de la transmission de la psychanalyse. Auparavant je préciserai que cette aspiration à la formalisation (même si elle se présente sous un mode discursif), cette motion aspirante conceptualisante, n'est ni un hasard ni une bizarrerie de certains d'entre nous. Là où nous en sommes du mouvement psychanalytique, il me semble qu'elle signe un retour, pour chacun, à une exigence épistémologique qui nous avait été épargnée par nos grands devanciers. En effet le souci de la formalisation de la psychanalyse a toujours été respecté par les figures qui ont pris la responsabilité de son "progrès". Ils sacrifiaient à cette nécessité épistémologique dans la mesure où il était entendu que la psychanalyse, comme corpus, était transmissible à l'instar de n'importe quelle autre théorie. Tout se passait comme si, puisque eux s'y collaient, les autres psychanalystes n'avaient pour tâche que de s'y conformer.

Or, à notre insu, nous avons subi un cataclysme, qui s'est produit en deux temps distants de vingt cinq ans, et dont nous commençons à peine à ressentir les effets. Et c'est par rapport à ces deux événements qu'il faut appréhender ces assertions à consonances épistémologiques, prolégomènes à une doctrine de "l'hétérologie" du

type : "*quant à la psychanalyse, il ne peut y avoir ni théorie de la pratique ni pratique théorique*". Ou encore "*Il n'est pas sûr que le corpus psychanalytique puisse s'organiser en théorie scientifique transférable*". Et enfin "*La psychanalyse ne peut être une science (expérimentale) puisque son objet qui est le désir indestructible et l'inconscient comme tel, s'appréhende à partir de l'acte penser*". Toutes choses qui tentaient de situer par approximations successives la spécificité, non pas du discours de la psychanalyse, mais de son élaboration.

Je daterais le premier événement, qui signe une rupture, dont l'aspect dramatique a été masqué par l'euphorie polémique et la griserie intellectuelle, de 1953 quand Jacques Lacan prononce le discours de Rome.

Il y a à ce moment là un changement de registre théorique, qui, bien que considérable, est pour ainsi dire passé inaperçu. En effet, depuis Freud, durant 50 ans, toute tentative de constituer des métapsychologies avait abouti en aporie parce que les psychanalystes (y compris Jacques Lacan) ne pouvaient les concevoir que comme ayant un fondement énergétique. Ils procédaient donc à une formalisation, pour reprendre les termes employés par Christian Lahourcade, hypothético-déductive (système qui théorise des faits expérimentables). Avec "*Champ et fonction du langage et de la parole*" Jacques Lacan rompt avec cette conception pour introduire la psychanalyse dans une autre voie de théorisation, catégorico-déductive (système qui théorise des phénomènes à partir de catégories définies a priori). Il ne s'agissait pas de valider l'hypothèse matérialiste d'une énergie libidinale psychique différente de celle produite par l'organisation bio-physiologique humaine. A cette date, l'appareil psychique commence à être pensé dans un rapport structural au langage. Ce changement de système de production et de présupposés de la théorie psychanalytique n'avait pas été reconnu comme tel. Il s'agissait pourtant d'une toute autre métapsychologie. Voire d'un autre corpus théorique, différant radicalement de celui que Freud avait cru fonder sous l'appellation de "*psychanalyse*". En cela, nous ne pourrions qu'être reconnaissant à Jacques Lacan de nous avoir désillusionné quant à la prétention d'ériger la psychanalyse en science expérimentale. Depuis 1953 nous savons qu'elle ne peut être qu'une théorie catégorico-déductive, même, si on met à l'armature de ses concepts fondamentaux, celui de pulsion. Dans cette perspective, il ne pourra prétendre qu'au statut de catégorie et non pas à celui d'hypothèse scientifique.

La deuxième rupture cataclysmique date du moment où il est devenu explicite que la théorie psychanalytique n'était pas susceptible de se transmettre sous les espèces d'un savoir acquis. Eu égard à son objet (désir indestructible et inconscient), la psychanalyse comme telle est intransmissible. C'est alors admettre, si l'expérience devait se poursuivre, qu'il lui est nécessaire d'être réinventée par chacun qui s'adresse en son champ. Réinventée à partir de chaque expérience singulière de psychanalysant. Sans qu'on sache comment cette réinvention doit s'effectuer pour garantir sa validité. C'est dire que chaque psychanalysant qui doit réinventer la psychanalyse est censé soutenir son désir de passage au psychanalyste d'un désir que je qualifierai d'épistémique. Ce qui n'est pas évident.

A mon sens, la nécessité "d'hétérologie" tient sa légitimité de la prise en compte de ces deux ruptures. Mais si la prise en compte de ces deux ruptures détermine une condition nécessaire, elle n'est absolument pas suffisante pour la spécifier. En effet

s'il y a nécessité d'hétérologie, c'est-à-dire cohabitation des théories psychanalytiques développées à partir des mêmes présupposés fondamentaux, rien n'est dit sur la nature de cette élaboration. Je vous rappelle que pour tenter d'avancer dans l'appréhension de sa spécificité, j'avais proposé de référer l'invention de l'élaboration de l'acte psychanalytique au concept *d'expression*. Quand je parle d'expression, je fais référence à l'orientation que Gilles Deleuze donne à ce concept spinozien "*à savoir que. l'expression serait l'acte de connaissance qui ne resterait pas extérieur à l'objet à connaître, mais qu'il exprimerait lui-même...*". Car il me paraît raisonnable de penser que dans le cadre d'une métapsychologie, l'inconscient (ou le désir indestructible), à cause de son statut d'inconscient, ne peut être qu'exprimé. D'une certaine manière le concept d'expression permet d'aborder comme théoriquement ce qui par essence aurait pour fonction d'y échapper. En effet on pourrait tout à fait soutenir que ces concepts d'inconscient et de désir indestructible se proposent, paradoxalement, comme a-théoriques. Quoiqu'à la théorie, ils y poussent et viennent, ultérieurement, dénier toute théorie et tout savoir qui tentent de se constituer. Tout se passerait comme si la particularité de l'invention de la psychanalyse serait de se heurter au fait que l'inconscient, motion impassible, fait âprement butée à l'exigence théorique. Dans cette hypothèse, la nécessité hétérologique se justifierait du fait que chacun qui s'y voue aurait à faire singulièrement avec ce paradoxe. Ainsi tout système d'énoncés, support d'invention, réputé à tort de théorique, n'acquiescerait légitimité que pour autant qu'il soit l'expression transitive de l'objet de l'acte psychanalytique. L'hétérologie doit donc se fonder sur la catégorie de l'expression qui détermine l'obligation pour chacun de s'inscrire un par un dans la transmission intransitive, c'est-à-dire à usage singulier, de la psychanalyse. La psychanalyse se transmet intransitivement de soi à soi.

Elle ne se transfère pas. Marc Thiberge va vous parler des institutions qui permettent cette transmission intransitive.

Pour conclure

La psychanalyse n'est que l'expression singulière de son objet. Ce qui implique que la psychanalyse n'existe pas comme telle, qu'il y a seulement des psychanalystes qui la pensent. Et ce n'est déjà pas si mal.

Journée d'études de l'Invention Freudienne
"La transmission"
Toulouse 6 février 1993